



FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS  
DES RÉÉDUCATEURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

## DISCOURS D'OUVERTURE OFFICIELLE

F·N·A·R·E·N

**Madame la présidente de l'AREN 82, représentant les AREN de Midi Pyrénées,  
Monsieur le Maire d'ALBI,  
Madame la Conseillère Générale, représentant Monsieur le président du Conseil Général du  
Tarn,  
Monsieur le Conseiller Régional  
Monsieur l'Inspecteur d'Académie représentant Monsieur le Ministre de la Jeunesse, de  
l'Éducation nationale et de la Recherche,  
Mesdames et Messieurs les congressistes,**

Je suis très honorée de prendre la parole dans cette magnifique région qui a bien voulu recevoir les rééducateurs de l'éducation nationale. Nous renouons ainsi, avec les déroulements des congrès de la FNAREN, dans le cadre enchanteur d'ALBI, lieu chargé d'histoire et de légendes. Je remercie particulièrement Monsieur le Maire et Monsieur le directeur du Sénèque de l'attention qu'ils ont montrée durant la préparation de ce congrès. Je tiens également à remercier Madame Catherine DUCOURTIOUX et, au travers d'elle, l'équipe de l'AREN 'OC de ces deux années de labeur incessant, qui ont permis la tenue de ce congrès.

L'émotion participe aussi de cet accueil : nous sommes neuf à nous demander si le déroulement du congrès d'Albi, pour ce qui nous concerne, sera à l'égal des congrès précédents. Car, les membres du bureau national, tout jeunes dans leurs fonctions, n'ont jamais pris part, encore, à l'organisation d'une manifestation de cette envergure. Mais, l'irresponsabilité de la jeunesse semble avoir bien fonctionné et j'espère qu'en renouant avec ce rendez vous de la FNAREN, vous y retrouverez le sel et le ciment de notre fédération.

La tristesse me remplit également, car certains de nos collègues ont été soit empêchés de venir, soit autorisés mais sans traitement, par leurs instances départementales. Ils seront présents, malgré tout, durant ces quatre jours avec nous. Je vous invite à inscrire les noms de ceux que vous connaissez sur le journal mural du congrès.

D'autres sont absents, car les mouvements sociaux commencés mardi, les ont retenus loin d'ALBI. Quelques uns, enfin, ont privilégié leur implication dans les divers mouvements menés depuis début Mai par la communauté enseignante. Que tous soient assurés de notre amitié et de notre volonté, durant ces journées, à affirmer, pour l'école, pour les élèves, leurs parents et les enseignants, la nécessité de la rééducation telle que nous la promovons.

Le déroulement du travail d'un rééducateur est ponctué de bornes, de petits cailloux semés par les enfants çà et là, afin de les aider dans leurs transformations. Une fois le cadre posé ils ne sont plus perdus dans la forêt, une fois la confiance établie - l'adulte ici présent n'est pas de la race des ogres nos petits poucets savent distiller par de petites phrases, par des gestes signifiants, par des actions renouvelées les clefs du conte. Ils ont déjà côtoyé dans leur vie sorcières maléfiques, loups affamés et autres Barbe -Bleue sarcastiques et ils nous demandent de participer à leur affaiblissement, à leur normalisation.

Et l'incroyable arrive : nos petits poucets quittent leurs bottes de sept lieux, leurs parures d'enfants, devenues trop étroites et endossent l'habit de l'élève. En se transformant ainsi, ils banalisent eux même, l'acte de transformation : le rééducateur redevient un adulte parmi les autres dans l'école.

Le rééducateur définit cette action comme une parenthèse dans la vie d'un écolier : - Parenthèse pédagogique car, à ce moment-là, l'enfant à l'école nommé par l'institution comme n'étant pas encore un élève puisque reçu dans la salle du rééducateur, apprend, non pas apprendre, mais à mettre de la distance par rapport à une difficulté personnelle, relationnelle, éducative qui s'est révélée à l'école ou en classe.

- Parenthèse relationnelle car, tout ce qui se joue là, ne le sera jamais dans l'ailleurs de l'école, en classe ou en récréation.

- Parenthèse éducative car, dans la matrice des règles de la séance, l'enfant va rejouer des actions, réactiver des attitudes sur lesquelles se cristallisent l'origine de ses difficultés actuelles.

Cette parenthèse nécessaire, le rééducateur sait la jouer, lui aussi. Il l'imagine, en dehors de la présence active de l'enfant, en réfléchissant, en théorisant, en émettant des hypothèses d'actions à vérifier ensuite. Il la crée avec l'enfant, à partir des indications de celui-ci, par des médiations appropriées. Il apprend avec l'enfant, et grâce à cet enfant, à se connaître encore mieux et à développer l'empathie indispensable au bon déroulement des séances. Etre rééducateur de l'Éducation nationale nécessite de la part de l'enseignant que nous avons été, une transformation lente et progressive que nous acquérons lors de notre formation initiale et que nous entretenons ensuite par notre formation continue.

Tels les petits poucets qui peuplent nos salles de rééducation, nous avons nous-même vécu ce changement, cette métamorphose essentielle qui au sortir de la chrysalide que représente la formation, fait de nous des rééducateurs, et paradoxe essentiel, des enseignants qui n'enseignent plus.

Le rééducateur est donc, quelqu'un qui doit trouver son identité professionnelle en articulant deux réalités : son statut administratif d'enseignant et sa pratique et ses compétences spécifiques qui elles ne relèvent pas de l'enseignement.

Je pourrai donc résumer notre fonction en déclarant : le rééducateur est un enseignant (non plus enseignant) qui accueille des élèves (non encore élèves) dans un lieu situé dans l'école mais qui n'est pas une classe. Cette position, à la fois « avec et sans », à la fois « dans et hors » nécessite de notre part une certitude du bien fondé de ce particularisme, une assurance en nos actions et une reconnaissance de la part des partenaires de cette place comme préalable à notre fonctionnement. J'ajouterai que la reconnaissance de cette position particulière doit être comprise et soutenue par

l'institution toute entière- de notre collègue du réseau d'aides spécialisées au ministre de l'éducation nationale -pour nous permettre de mener à bien nos activités.

Reste à définir ce que sont ces activités.

Les auteurs de la circulaire d'avril 2002, en définissant deux missions communes aux personnels des réseaux d'aides spécialisées -prévention et remédiation - mêlent ensuite les formes d'intervention possibles des acteurs de ces réseaux, particulièrement celles de l'enseignant chargé des aides pédagogiques spécialisées et du rééducateur. Un rapport de l'inspection générale paru en janvier 2002 notait en conclusion : « Les personnels des RASED doivent être formés à la conception, à la réalisation et à l'évaluation d'une démarche de projet en faveur des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers que ceux-ci soient en difficulté, porteurs d'un handicap ou d'un trouble complexe du langage ».

Durant deux ans, des groupes de travail se sont réunis au ministère afin de réfléchir à une rénovation des référentiels de compétence par option de formation. Le groupe chargé des référentiels de compétences de l'option dans laquelle sont formés les rééducateurs était présidé par la personne qui a participé à la rédaction du rapport précité. Nous n'avons pas eu accès aux conclusions des travaux de ce groupe.

Le projet de rénovation du CAAPSAIS vient de nous être présenté, oralement, à notre demande, par les responsables de la formation du Ministère de l'Education nationale. Cette rencontre a fait l'objet d'une réponse écrite de notre part, signifiant notre volonté de voir conserver une formation initiale de qualité à tout futur rééducateur. Dès lors que nous aurons reçu le projet écrit, que nous avons demandé, nous renverrons nos suggestions et propositions démontrant ainsi notre envie d'être acteur dans notre formation. Peu à peu, on ne cesse de vouloir agrandir le champ des compétences des membres des réseaux, des rééducateurs en particulier. L'aide spécialisée, définie pour les enfants en difficulté, pourrait donc s'étendre aux enfants porteurs de troubles et de handicaps. L'école, devenant inclusive, a vocation d'accueillir tous les enfants, et les collègues resserreront leurs demandes d'aides sur ces enfants. La difficulté ordinaire, objet de nos activités, sera-t-elle phagocytée ?

Les trois associations des personnels des réseaux d'aides spécialisées ont un projet commun : celui d'organiser l'an prochain, un colloque démontrant le rôle essentiel des personnels spécialisés auprès des élèves rencontrant une difficulté à l'école. Nous n'en sommes qu'aux prémices de cette première organisation conjointe, mais je pense que nous pourrions répondre ainsi dans la réflexion et en toute sérénité aux tendances actuelles de dérivation.

Le thème de ce congrès est « Imaginer, Créer, Apprendre ».

Ne pourrions-nous pas Imaginer une aide créative pour cet enfant qui a stoppé ses envies d'apprendre, et ne pourrions-nous pas la nommer «rééducation» ?

Merci de votre écoute.

La Présidente de la FNAREN,  
**NELLY COLAS**  
Albi juin 2003